

LETTRE D'INFORMATION -12/10/2018- Rappel des lots de la spécialité pharmaceutique : VITA C 1000 Laprophan, comprimé effervescent.

LETTRE D'INFORMATION

Le Ministère de la Santé - Direction du Médicament et de la Pharmacie – a ordonné le vendredi 12 octobre 2018 le rappel de tous les lots du médicament :

VITA C 1000 Laprophan, boîtes de 10 et 20 comprimés effervescents

Ce médicament, à base d'acide ascorbique, est utilisé pour le traitement de la carence en vitamine C et pour le traitement d'appoint de l'asthénie fonctionnelle.

Le rappel des lots de ce médicament fait suite à une discordance entre la notice, le conditionnement primaire et secondaire au niveau de la posologie à savoir: la notice et le conditionnement secondaire indiquent: 1 comprimé par jour, alors que sur le conditionnement primaire la posologie est: 1 à 2 comprimés par jour.

A préciser, que la posologie est de 1 comprimé par jour.